

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie située 3 rue de l'école le :

Lundi 13 juin 2022
A 18 heures 30

ORDRE DU JOUR :

- 1- Programme voirie communale 2022
- 2- Licence de Taxi
- 3- Loyers impayés
- 4- Subventions exceptionnelles au Comité des Fêtes et à la Société de Chasse « La Malaussénoise »
- 5- QUESTIONS DIVERSES

Malaussène, le 7 juin 2022

Le Maire,

